

## Anne-Marie Combres

### Le singulier : une destinée \* ?

J'avais donné d'abord comme titre de mon intervention « Vues d'un cartel » ; après coup je me suis étonnée de n'avoir pas utilisé le pluriel puisque j'ai participé en fait à plusieurs – en sus dudit cartel du CIG (Collège international de la garantie), j'ai participé aux cartels de la passe, qui sont aussi du CIG... Il m'est venu alors que c'était peut-être parce que je n'avais pas l'intention de reprendre des éléments que j'avais entendus dans les cartels de la passe, mais plutôt de travailler sur les écrits des passants qui avaient été nommés, afin de laisser dans la confidentialité ce qui est de l'ordre de l'intime.

« Le singulier : une destinée ? » est le titre que j'avais choisi pour mon travail au sein du CIG 2014-2016, auquel j'ai eu beaucoup de plaisir à participer. Le thème du cartel était : « Du symptôme particulier au désir de l'analyste ».

Cathy Barnier a été plus-un de ce cartel qui comprenait aussi Maria Teresa Maiocchi, Martine Menès, et Gabriel Lombardi. Malgré les aléas des décalages horaires et des connexions Skype, nous avons réussi à échanger régulièrement.

Cathy Barnier reprend dans son exposé d'aujourd'hui les raisons qui nous ont poussés à distinguer les cartels de la passe, éphémères, des cartels CIG, permanents. En l'écoutant parler de cette différence et de la question du passeur comme « plaque sensible », je pensais que peut-être cela faisait écho à ce que disait Lacan, qu'il fallait que l'analyste soit deux : l'analyste pour avoir des effets et l'analyste qui théorise ces effets. Peut-être dans cette répartition, toutes proportions gardées, y a-t-il quelque chose de ça ?

C'est grâce à cette formule que j'ai eu l'occasion de travailler dans les cartels de la passe avec la plupart – mais pas tous – des membres de ce CIG, ce qui a enrichi mon expérience au sein de cette instance, et après. J'ai eu aussi la satisfaction de me prononcer avec mes collègues sur trois nominations, et donc en matière à réfléchir évidemment...

J'avais déjà donné dans le numéro 6 d'*Échos* les raisons du choix de mon thème de travail. En effet, j'avais relu la réponse de Lacan<sup>1</sup> à André Albert à propos de son texte « Le plaisir et la règle fondamentale<sup>2</sup> » et certains points m'avaient retenue : à l'occasion de cet exposé à l'EPF, Lacan précise une distinction qui ne m'avait pas paru évidente jusque-là entre le particulier et le singulier.

« La règle veut dire : ça vaut la peine – ça vaut la peine, ça dit très bien ce que ça veut dire, c'est ce que j'ai appelé tout à l'heure : il faut en suer un peu – ça vaut la peine de traîner à travers toute une série de particuliers pour, comme il dit, que quelque chose de singulier ne soit pas omis. Ça vaut la peine de jouir de cette position unique qui ne se définit que d'une façon, je l'ai évoqué en son temps dans mon séminaire, par ce que j'ai appelé la rencontre ; la rencontre qui n'en est jamais une vraie, qui ne se fait qu'au gré du va-comme-je-te-pousse, du tiraillement du nœud qui est pourtant pour chacun strictement spécifié. »

« Si quelque chose se rencontre qui définisse le singulier, c'est ce que j'ai quand même appelé de son nom, une destinée, c'est ça, le singulier<sup>3</sup>, ça vaut la peine d'être sorti, et ça ne se fait que par une bonne chance, une chance qui a tout de même ses règles. Il y a une façon de serrer le singulier, c'est par la voie justement de ce particulier, ce particulier que je fais équivaloir au mot symptôme<sup>4</sup>. »

Lacan insiste dans cette réponse sur l'effort nécessaire pour ne pas omettre cette dimension qui pourra parfois permettre le passage du « particulier » du symptôme au « singulier » du *sinthome*, puisque « l'inconscient se noue au sinthome, qui est ce qu'il y a de singulier chez chaque individu<sup>5</sup> ». On a donc là une distinction, précise Lacan, entre le particulier, le singulier, le symptôme et le *sinthome*.

Nous avons insisté dans le cartel sur cette distinction du particulier et du singulier, deux termes qui sont souvent utilisés comme synonymes. L'étymologie confirme bien cette distinction :

– le « singulier » vient du latin *singular, singuleir, singularis*, qui signifie « seul ». En 1172 il devient *singular*, qui grammaticalement renvoie à « ce qui concerne un seul individu ». Il prend aussi, au XIV<sup>e</sup> siècle, le sens d'« unique », « remarquable », « différent des autres », et même « extraordinaire », et plus tard « digne d'être remarqué (en bien ou en mal) par des traits peu communs » ;

– le « particulier » vient du latin *particuler, particularis*, du radical *pars*, « partie ». Comme adjectif il s'agit de ce qui est « personnel », « propre », qui « a un caractère privé, intime ». Pris comme nom, il signifie le « particulier », c'est l'« intime ».

Il est vrai que le symptôme relève de l'intime et que le singulier concerne, du moins ainsi que le présente Lacan, le un tout seul.

Alors de quoi s'agit-il quand Lacan nous parle de destinée ? Notons que dans ce texte il ne parle pas du destin, bien qu'il lui arrive à d'autres moments d'utiliser ce vocable-là. Il convoquait déjà ce terme dans « Le stade du miroir » : « Dans le recours que nous préservons du sujet au sujet, la psychanalyse peut accompagner le patient jusqu'à la limite extatique du "Tu es cela", où se révèle à lui le chiffre de sa destinée mortelle, mais il n'est pas en notre seul pouvoir de praticien de l'amener à ce moment où commence le véritable voyage <sup>6</sup>. » On voit bien que cela concerne l'issue de la cure et ce qu'il advient au un tout seul.

Alors que, dans la mythologie, le destin est souvent de l'ordre de l'implacable, de ce à quoi l'on ne peut échapper et qui ne laisse pas de place au choix du sujet : Œdipe a bien voulu échapper à l'oracle de Delphes, mais croyant s'en défaire il n'a fait que l'agir...

Plusieurs questions m'étaient venues à la suite de cette déclaration de Lacan dans sa réponse à A. Albert : comment s'articule cette idée de destinée aux expériences de jouissance d'un sujet ? Et, au-delà de la dépendance au discours et au désir de l'Autre, la question qui se pose est d'une position éthique du sujet qui serait déjà présente dans un certain mode de répondre au réel. Avant même l'analyse, Freud parlait de « constitution » et de dispositions de nature... Colette Soler, dans son livre *Les Affects lacaniens*, évoque la question du goût <sup>7</sup>... Il y a quand même des choses qui restent un peu mystérieuses mais qu'il faut prendre en considération...

Camilla Vidal en témoignait quand elle soulignait que le parcours de sa cure et sa fin lui avaient permis de vérifier que le point sur lequel se constitue la névrose est en même temps le point de la séparation <sup>8</sup>.

Si *lalangue* et la *motérialité* font un destin au sujet, son destin d'objet *a* – puisque c'est un destin commun qui est un effet de la structure de langage et qui s'impose à tout parlant, quel qu'il soit, quelle que soit sa structure par ailleurs –, pouvait-on, à l'écoute des témoignages, repérer les tiraillements du nœud qui ont permis ce passage du destin auquel on ne peut échapper à la destinée dont on peut se faire responsable ? C'est une question... Je pensais au témoignage de Marie-Noëlle Jacob-Duvernét dans son intervention à Medellín où elle peut dire un usage du symptôme, ce qu'elle trouve seule et qui désormais peut se dire ; donc un dire sans Autre et qui porte à conséquences. Son écrit de Medellín rend compte du trajet qui va l'amener du trauma bien repéré à la rencontre de la lettre et des effets de ses déplacements. Ce point de singularité qui est mis au jour, je l'ai


rencontré dans les témoignages écrits des analystes de l'École dernièrement nommés, mais aussi de ceux que j'ai pu lire antérieurement...



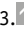





Ce point de singularité s'articule avec la question du pas-tout et celle du rapport au savoir. Elisabete Thamer le disait à Barcelone : c'est à partir d'un point sur lequel la psychanalyse ne peut rien, et qu'elle repère comme point d'impossible, que s'avère la disjonction entre savoir et vérité.

Peut-être l'analyse, en conduisant le sujet à travers la mise au jour et l'élucidation des symptômes, signes de la façon dont il a répondu au réel (la série de particuliers dont parle Lacan), peut-elle l'amener à une position qui lui permette alors de répondre du réel...

*Mots-clés : singulier, particulier, symptôme, passe.*

---

\*  Après-midi des cartels, « De l'expérience... », à Paris, le 23 septembre 2017.

1.  J. Lacan, « Sur le plaisir et la règle fondamentale. Intervention à la suite de l'exposé d'André Albert dans le cadre des journées d'étude de l'École freudienne de Paris », École de Chimie, publiée dans les *Lettres de l'École freudienne*, n° 24, 1978, p. 22-24.
2.  A. Albert, « Le plaisir et la règle fondamentale », *Scilicet*, n° 6-7, Paris, Seuil, 1976, p. 67-80.
3.  Souligné par l'auteur.
4.  J. Lacan, « Sur le plaisir et la règle fondamentale. Intervention à la suite de l'exposé d'André Albert dans le cadre des journées d'étude de l'École freudienne de Paris », art. cit.
5.  J. Lacan, « Conférence Joyce le symptôme I », dans J. Aubert (sous la dir. de), *Joyce avec Lacan*, Paris, Navarin Seuil, 1987, p. 28.
6.  J. Lacan, « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 100.
7.  C. Soler, *Les Affects lacaniens*, Paris, PUF, 2011, p. 63.
8.  Cf. *Wunsch*, n° 16, février 2017, p. 36.